

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE L'ETUDE :

Définition d'indicateurs de suivi de l'offre éco-responsable en matière de prévention des déchets à destination des ménages – Septembre 2007

Contexte

En février 2004, la Ministre de l'écologie a publié **le plan national d'action de prévention des déchets**. L'évaluation des enjeux et le suivi des actions nécessitent des travaux spécifiques qui alimentent le tableau de bord de la prévention mis à jour annuellement : sa première édition date de juin 2007. Certains indicateurs portent sur les déchets des ménages.

Les déchets des ménages résultent des achats des français et notamment des achats courants. Il est donc apparu utile de disposer d'indicateurs sur les conséquences de ces achats en terme de déchets générés. L'analyse des offres commerciales s'est faite au travers de deux situations contrastées en terme de quantités de déchets générés. Ces situations correspondent à des choix systématiquement possibles pour les consommateurs, dans les grandes surfaces et vérifiés dans huit enseignes (16 magasins).

Ainsi l'ADEME a réalisé **une étude quantitative des déchets générés (après usage) par les achats des ménages dans la grande distribution**, pour deux types de comportements contrastés en terme de quantités de déchets générés et pour deux tailles de foyers différentes. Le travail a préalablement consisté à mettre au point une méthode clairement définie et reproductible dans le temps pour suivre les évolutions. Une nouvelle mesure est envisagée dans le courant de l'année 2008.

Méthodologie

Afin de se rapprocher le plus possible de la structure de la consommation moyenne française, le choix des produits a été fait sur la base d'études et de données de consommation existantes à partir de panels consommateurs (données classiquement utilisées par les industriels et distributeurs pour apprécier la consommation). 150 groupes de produits constituent l'essentiel de la consommation courante des français (hors biens d'équipements), il s'agit de produits alimentaires, de produits d'hygiène ou d'entretien et de consommables.

Deux types de chariots caractéristiques de comportements contrastés de consommation ont été constitués en prenant dans chaque chariot les 150 produits avec des fonctionnalités équivalentes(*) dans l'un et dans l'autre :

- le chariot minidéchets regroupe les produits générant peu de déchets (produit réutilisable, sans emballage, en éco-recharge, avec une grande contenance, avec un emballage recyclable¹ et léger)
- et le chariot maxidéchets qui regroupe à l'opposé des produits générant beaucoup de déchets.

La sélection de la contenance la plus adaptée tient compte de la durée de péremption des produits et de la fréquence de consommation tout en limitant le nombre de produits identiques achetés par visite, notamment pour le foyer de 4 personnes.

(*) c'est-à-dire qu'il y a exactement le même usage de chaque produit.

Ex : la pile à usage unique du chariot maxidéchets est remplacée par une pile rechargeable dans le chariot minidéchets et non pas par un branchement sur le secteur ou un branchement sur énergie renouvelable ou un fonctionnement mécanique, les chips en sachet individuel sont remplacées par des chips en grand conditionnement mais elles peuvent avoir des « goûts différents »...

¹ Suivant les consignes de tri sélectif

La mesure des chariots maxidéchets et minidéchets a été conduite **pour un foyer d'une personne et pour un foyer de 4 personnes** afin de rendre compte de la diversité des tailles de foyer et de la consommation associée : par exemple, le chariot 4 personnes contient des produits « bébé » contrairement au chariot personne.

Par ailleurs, pour situer la consommation actuelle des ménages, **un chariot de référence** a été constitué. Il contient, pour chaque « groupe de produit », le produit le plus acheté par les français (marque, contenance) : ce sont les produits dits « leader ».

Au total 1500 produits ont été mesurés.

Limites de l'étude

Cette étude s'intéresse à la production de déchets générés par les achats de consommation courante dans les hyper- et supermarchés. Ceci peut conduire pour certains produits à ce que « moins de déchets » ne soit pas synonyme de « diminution de tous les impacts environnementaux du produit ». Mais, une telle approche aurait nécessité de disposer des analyses de cycle de vie d'au moins 1500 produits ce qui n'est ni disponible ni concevable.

Critères utilisés pour la sélection des produits minidéchets

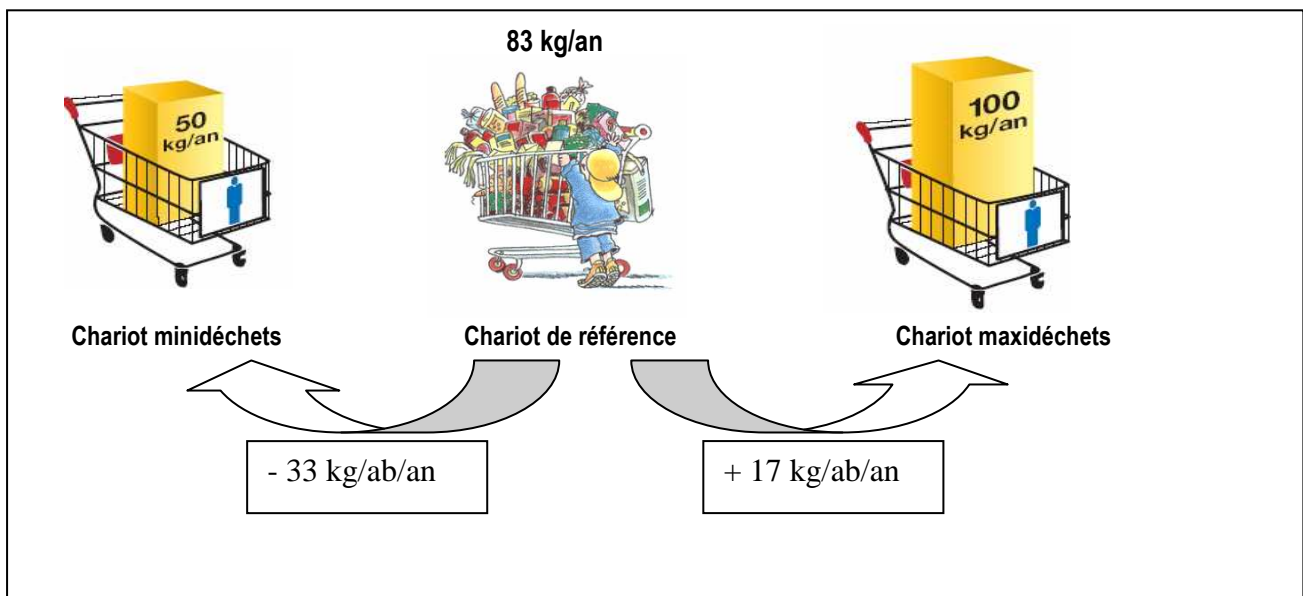
Lors des achats en magasin, le choix des produits se fait par critères hiérarchiques successifs. Ainsi, si le critère conduisait à un choix unique le ou les critères suivants n'ont pas été utilisés pour la sélection des produits :

- Existe-t-il des produits **réutilisables** (torchons, piles rechargeables) qui généreront moins de déchets du fait de leur plus longue durée de vie, par opposition à des produits jetables (mouchoirs jetables, piles à usage unique) ? Ces produits
- Existe-t-il des produits **sans emballage** (fruits, légumes, produits à la coupe, ...) ?
- Existe-t-il des produits en **éco-recharge** (lessive, produits d'entretien, ruban adhésif, stylo,...) ?
- Quelle quantité de produits (concentré ou non) convient-il d'acheter ?
 - o Pour les produits non périssables, le choix se portera sur le plus grand conditionnement réaliste.
 - o Pour les produits périssables, il s'agira de choisir le plus grand conditionnement adapté à sa consommation et fonction des dates de péremption (pour ne pas jeter les restes).
- Existe-t-il des produits sous **emballage recyclable** concerné par les consignes de tri sélectif ?
- Quel est l'emballage le plus **léger** ?

Un chariot « minidéchets » deux fois plus léger

La masse de déchets générée au niveau des ménages par an et par personne est de **50 kg pour le chariot minidéchets** et de **100 kg pour le chariot maxidéchets**. Les résultats, ramenés à une personne, sont très proches pour le foyer d'une personne et pour le foyer de quatre personnes, bien que la structure de consommation diffère notamment par la prise en compte de produits pour bébé et par l'achat de conditionnements globalement plus grands.

La situation moyenne actuelle d'achat est évaluée par le **chariot de référence, à 83 kg**.



En choisissant systématiquement le produit générant le moins de déchets, le **potentiel de réduction des déchets est de 33 kg/hab/an par rapport à la situation actuelle de référence**. En tenant compte des consignes de tri sélectif et du taux de collecte sélective actuel, les deux tiers de cette réduction concernent la poubelle résiduelle (destinée à l'incinération et au stockage) et le tiers de la réduction affecte la poubelle recyclable.

Au contraire, le **poids des déchets peut être augmenté de 17 kg/hab/an par un comportement d'achat privilégiant les produits générant le plus de déchets**.

La différence de déchets entre les chariots minidéchets et maxidéchets vient à la fois des emballages présents en plus ou moins grande quantité mais aussi de la présence de produits jetables qui se retrouvent à la poubelle après usage (par exemple : rasoirs jetables, mouchoirs, stylos non rechargeables, filtres à café en papier, couches, feuilles de papier...).

Nos achats deviennent en partie nos déchets

La comparaison entre la masse totale des produits achetés et la masse des déchets après consommation totale des produits (emballages et produits jetés après usage) montre que **la part des déchets générés est de 10% pour le chariot minidéchets et de 17% pour le chariot maxidéchets**.

Réduction du poids des déchets et du prix du chariot

Au-delà des aspects « déchets », **les chariots minidéchets sont moins coûteux** pour le consommateur que les chariots maxidéchets avec un écart de prix de l'ordre de 50 €/personne/mois entre les deux chariots(*).

Les produits permettant de réduire le plus le poids des chariots

Les ¾ de la réduction de la masse des déchets sont obtenus par une dizaine de produits, essentiellement par le jeu de la contenance. La modification de contenance peut également s'accompagner d'un changement de matériau.

Par exemple :

Chariot maxidéchets	Chariot minidéchets
Essuie-tout ménager	Torchon en tissu
Sauce en petit flacon	Sauce en grand flacon
Mouchoir papier	Mouchoir en tissu
Vinaigre en petite bouteille	Vinaigre en grande bouteille
Aliments pour animaux en dose individuelle	Aliments pour animaux en grand conditionnement
Huile en petite bouteille	Huile en grande bouteille
Eau plate en bouteille	Pas d'achat en magasin (eau du robinet)
Crème dessert en pot individuel	Crème dessert en grand pot
Petite conserve	Grande conserve
Petites bouteilles de jus de fruits	Grande brique de jus de fruit

(*) Les prix indiqués sont des prix « sortie de magasin » et n'intègrent pas les coûts de gestion des déchets à la charge des collectivités.

Concrètement, dans les rayons du magasin, quel comportement adopter ? Quelques exemples pratiques pour réduire les déchets générés par mes achats.

Avant de choisir un produit, je me pose successivement les questions suivantes :

- Le produit jetable que j'ai l'intention d'acheter, peut-il être remplacé par un **produit réutilisable** ?
Ex : Un torchon plutôt que de l'essuie-tout
Un mouchoir en tissu plutôt que des mouchoirs en papier
Des piles rechargeables plutôt que des piles non rechargeables, ...
- Le produit choisi existe-t-il **sans emballage** ?
Ex : Fruits et légumes au détail plutôt qu'en barquettes pré-emballées ; les bananes ou le melon n'ont pas besoin de sac en plastique
Un fromage à la coupe plutôt que pré-emballé
- Le produit existe-t-il en **éco-recharge et/ou en produit concentré** ?
Ex : La lessive et les produits d'entretien avec éco-recharges et en produit concentré
Le ruban adhésif rechargeable, les critères et stylos plumes
- Quelle est la **plus grande taille de conditionnement de produit adaptée à ma consommation** ?
 - o Pour les produits non périssables, le choix se portera sur la plus **grande quantité** existante
Ex : Produits d'entretien en grands flacons (liquides sol, liquides vaisselle, produits lave-vaisselle, lessives ...)
Produits d'hygiène (shampooings, coton, savon, couches bébé, ...)
 - o Pour les denrées périssables, il s'agira de choisir le plus grand format adapté à sa consommation et fonction de la date limite de péremption (pour ne pas jeter les restes).
- Le produit existe-t-il sous **emballage recyclable** correspondant aux consignes de tri sélectif ?
 - o Si oui, je choisis l'emballage recyclable ET après consommation je le mets dans ma poubelle de collecte sélective.
- Quel est l'emballage le plus **léger** si les critères précédents me laissent le choix ?

Chaque geste compte : ainsi, si je ne souhaite pas remplacer mes mouchoirs en papier par des mouchoirs en tissu, je privilégierai les grandes boîtes pour tous les usages où ce sera possible, plutôt que les paquets de 10 mouchoirs !

Le choix définitif du produit est un compromis entre tous ces critères.

**Chacun peut agir à son niveau, chaque fois que c'est possible.
Il n'y a pas de « petit geste » si nous sommes 60 millions à le faire.**

Comment aller plus loin ?

Les produits contenus dans les chariots maxidéchet et minidéchet sont des produits de fonctionnalité équivalente, c'est-à-dire que chaque produit maxidéchet a été remplacé par un produit similaire minidéchet d'usage strictement équivalent : on se place dans la situation où le choix d'acheter ce type de produit est décidé.

Or, avant d'acheter ou de remplacer un produit/bien, il est utile d'avoir les éléments suivants en tête :

Durée de vie des produits / réutilisation / entretien-réparation / dématérialisation

- Existe-t-il un produit qui me rend le même service et a une durée de vie plus longue ? Les produits réutilisables et rechargeables permettent une grande économie de matières car seule la partie consommable est fabriquée à chaque usage ; ainsi toutes les ressources consommées pour fabriquer le produit initial sont « amorties » sur une durée de vie beaucoup plus longue.
 - Par exemple : les mines d'un critérium, les cartouches d'un stylo plume ou d'une imprimante, ...
- Le produit à remplacer est-il en panne ou cassé ?
 - si oui, puis-je le faire réparer ?
 - si non, est-il indispensable de le remplacer ?
 - oui, je souhaite un nouveau produit ; dans ce cas, je donne ou revends mon appareil non utilisé
 - non, dans ce cas, j'entretiens et prolonge la vie de mon produit/bien.
- Puis-je remplacer le bien/produit que j'envisage d'acheter par un autre produit générant moins de déchet voire même un service ou un « bien dématérialisé » ?
 - par exemple, je souhaite acheter un cadeau pour un enfant, je privilégie le cadeau qui générera le moins de déchets :
 - un abonnement au cinéma
 - si je souhaite vraiment un cadeau « matérialisé », je privilégie un cadeau faiblement emballé, sans pile avec un mécanisme à ressort par exemple,
 - si je souhaite vraiment un jeu électronique/électrique, je choisis celui qui peut se brancher sur le secteur
 - s'il n'existe qu'en version nomade, je le fournis avec des accus et un chargeur !

Pour en savoir plus :

www.reduisonsnosdechets.fr

http://www.ecologie.gouv.fr/article.php3?id_article=4259